

2026/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 28/09/2026 – Délibération A1 n° 26-073
5-2 Fonctionnement des assemblées

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPÔNE

SEANCE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Emmanuel BOLLE, Maire d'Épône.

Présents :

M. Emmanuel BOLLE, Mme Isabelle ROMAIN, M. Stéphane TRUFFAUT, Mme Catherine MENETTRIER, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Elsa SERRANO, Mme Nelly ERMACORA, M. Kamel RAFAÏ, Mme Emilie OUAZI, M. Laurent ANDRIEU, Mme Nathalie POTTIER, M. Anthony HOLLAND, Mme Eliane E SA, M. Théodore WAGNER, M. Philippe JACQ, Mme Hélène LACAILLE, M. Gilles VASSE, M. Bruno ANDRIAMAKAOLY, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Olivier ECHARD, Mme Danièle MOTTIN, M. Rodolphe DRUART, Mme Béatrice DI PERNO, M. Jean-Marc JUSTINE.

Absents ayant donné procuration :

M. Didier SOUQUET donne procuration à Mme Emilie OUAZI ;
M. Yanis AKRICH donne procuration à M. Emmanuel BOLLE ;
Mme Sandra NIYONGERE donne procuration à M. Navid HUSSAIN-ZAIDI ;
Mme Amira GOULAHIANE donne procuration à Mme Isabelle ROMAIN.

Madame Emilie OUAZI est élue secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION :
22/09/2026

DATE D'AFFICHAGE :
22/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 29
Présents 25
Votants 29

OBJET : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions de l'article L2121-4 ;

Vu le Code électoral, et notamment son article L. 270 relatif au remplacement des Conseillers municipaux dont le siège devient vacant.

Considérant que Madame Agnès MERRIEN, élue le 28 mars 2026 sur la liste "Epône au cœur »" a présenté sa démission de son mandat de Conseillère municipale par courrier reçu en Mairie le 20 août 2026 ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L270 du Code électoral, le Conseiller municipal venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ;

Considérant que Monsieur Bruno ANDRIAMAKAOLY, appelé à remplacer Madame Agnès MERRIEN au sein de l'assemblée délibérante, a accepté le 27 août 2026 à siéger au Conseil municipal ;

2026/
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 28/09/2026 – Délibération A1 n° 26-073
5-2 Fonctionnement des assemblées

Considérant qu'il convient, en conséquence, de procéder à l'installation de Monsieur Bruno ANDRIAMAKAOLY en qualité de Conseiller municipal ;

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Ressources humaines, Affaires générales, et Intercommunalité consultée le lundi 21 septembre 2026.

Après avoir entendu l'exposé présenté par Monsieur le MAIRE.

Après en avoir délibéré, à l'Unanimité ;

Article 1^{er} : **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Bruno ANDRIAMAKAOLY en qualité de conseiller municipal, en remplacement de Madame Agnès MERRIEN, démissionnaire.

Article 2 : **PRECISE** que la délibération sera adressée :
- A la Préfecture de Versailles.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines

Le **06 OCT. 2026**

Et publié/affiché le **06 OCT. 2026**

Madame Emilie OUAZI
Secrétaire de séance



Emmanuel BOLLE



Maire d'Epône





ARRONDISSEMENT

MANTES-LA-JOLIE

Effectif légal du conseil municipal

29

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers **communautaires** résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
1	Maire	M.	BOLLE EMMANUEL		28/03/2026	1484
2	Premier adjointe	MME	ROMAIN ISABELLE		28/03/2026	1484
3	Deuxième adjoint	M.	TRUFFAUT STEPHANE		28/03/2026	1484
4	Troisième adjointe	MME	MENETRIER CATHERINE		28/03/2026	1484
5	Quatrième adjoint	M.	HUSSAIN-ZAIDI NAVID		28/03/2026	1484
6	Cinquième adjointe	MME	SERRANO ELSA		28/03/2026	1484
7	Sixième adjoint	M.	SOUQUET DIDIER		28/03/2026	1484
8	Conseillère municipale	MME	ERMACORA NELLY		28/03/2026	1484
9	Conseiller municipal	M.	RAFAI KAMEL		28/03/2026	1484
10	Conseillère municipale	MME	OUAZI EMILIE		28/03/2026	1484
11	Conseiller municipal	M.	ANDRIEU LAURENT		28/03/2026	1484
12	Conseillère municipale	MME	POTTIER NATHALIE		28/03/2026	1484
13	Conseiller municipal	M.	HOLLAND ANTHONY		28/03/2026	1484
14	Conseillère municipale	MME	E SA ELIANE		28/03/2026	1484
15	Conseiller municipal	M.	AKRICH YANIS		28/03/2026	1484
16	Conseillère municipale	MME	NIYONGERE SANDRA		28/03/2026	1484
17	Conseiller municipal	M.	WAGNER THEODORE		28/03/2026	1484
18	Conseillère municipale	MME	GOULAHIANE AMIRA		28/03/2026	1484
19	Conseiller municipal	M.	JACQ PHILIPPE		28/03/2026	1484
20	Conseillère municipale	MME	LACAILLE HELENE		28/03/2026	1484
21	Conseiller municipal	M.	VASSE GILLES		28/03/2026	1484
22	Conseiller municipal	M.	JOVIC IVICA		28/03/2026	1442
23	Conseillère municipale	MME	MARTIN ISABELLE		28/03/2026	1442
24	Conseiller municipal	M.	ECHARD OLIVIER		28/03/2026	1442
25	Conseillère municipale	MME	MOTTIN DANIELE		28/03/2026	1442
26	Conseiller municipal	M.	DRUART RODOLPHE		28/03/2026	1442
27	Conseillère municipale	MME	DI PERNO BEATRICE		28/03/2026	1442
28	Conseiller municipal	M.	JUSTINE JEAN-MARC		28/03/2026	1442
29	Conseiller municipal	M.	ANDRIAMAKAOLY BRUNO		28/09/2026	1484

Cachet de la mairie :

Certifié par le Maire, A Epône, le 28 septembre 2026

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

